

Lettre d'information – Décembre 2019

« UN CŒUR COURONNÉ MÉRITE BIEN D'ÊTRE AIMÉ »...

... ou la déclaration d'amour d'une fille de berger à un notaire en 1753

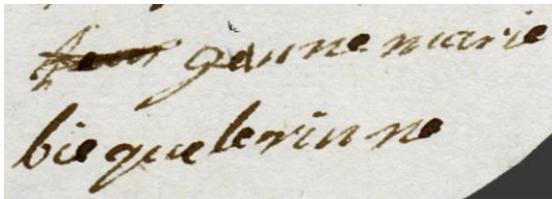


Le texte est rédigé sur un disque de papier de 23 cm de diamètre, entouré de seize cœurs découpés. Ils étaient repliés sur le disque central, lui-même plié en huit, et le tout emballé dans une enveloppe de forme conique. Cette dernière est cachetée d'un sceau plaqué de cire rouge sous papier, au motif d'un cœur dans une main (voir p. 4). Les cœurs comportent chacun quelques mots formant une déclaration, qui se lit dans le sens des aiguilles d'une montre, débutant à midi par « Junis lamour de mon cœur » et se terminant par « Un cœur couronné mesrites bien d'être aimes ». Tout un programme !

Témoignage d'un amour enflammé, le document est conservé dans les archives du notaire Pierre Antoine Girard (1724-1790), de Cornol (AAEB, Not. 65). Au terme de leur activité, les notaires avaient l'obligation de remettre leurs protocoles au greffe de la seigneurie ; à cette occasion, quelques papiers particuliers pouvaient fortuitement rester parmi les documents officiels, ce qui s'est passé dans le cas présent (Not. 65 contient de la correspondance personnelle de Girard). Mais ce type de document du for privé est rarissime dans les fonds d'archives administratives ! Avec quelques autres documents des AAEB, il sera visible dans l'exposition temporaire du Musée national suisse, au château de Prangins, « *Et plus si affinités...* ». *Amour et sexualité au 18<sup>e</sup> siècle*, 4 avril – 11 octobre 2020.

### **L'écart social**

Le texte est signé Jeanne Marie Biequelerinne<sup>1</sup> (1734-1809), d'Alle, âgée d'environ 20 ans, et adressé à Pierre Antoine Girard (1724-1790), du village limitrophe de Cornol, de 10 ans son aîné. Bien que vivant dans la même région rurale (la seigneurie d'Ajoie), les deux protagonistes sont pourtant issus de milieux différents. La maladresse du style peut s'expliquer par la langue maternelle de Jeanne Marie, dont le père, gardien des troupeaux d'ovins du prince-évêque à Alle, vient d'Alsace, alors germanophone<sup>2</sup> ; la mère, Anne Marie Eglin (ou Eglerin), est de la région de Constance<sup>3</sup>. Ce sont donc des étrangers, qui plus est au service du pouvoir, et ce moins d'une génération après les « Troubles du pays » (lors de cette révolte contre l'absolutisme éclairé, des paysans, emmenés par Pierre Péquignat, chef des « commis », s'en étaient pris aux bergeries du prince).



Signature autographe de « Jeanne Marie Biequelerinne » (détail du document précédent, AAEB, Not. 65, vers 1753)

La famille Girard, à l'inverse, est bourgeoise de Cornol. Elle y exerce le notariat et tient auberge à l'enseigne du Bœuf<sup>4</sup> depuis plusieurs générations. Lorsque Pierre Antoine requiert l'autorisation de devenir notaire, en 1745, la seigneurie d'Ajoie rend un rapport favorable à son égard : « C'est un garçon qui est fort doux, qui mène une vie irréprochable, et assidu aux offices divins. »<sup>5</sup> En dépit de ces recommandations, Girard devra s'y prendre à plusieurs reprises, face à l'opposition « protectionniste » des notaires de Charmoille et Miécourt, avant d'être autorisé à exercer, en 1749. Il est par ailleurs le receveur de la communauté de Cornol<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> Transcription francisée de Bieglerin, qui est probablement la déclinaison féminine du patronyme Biegler. Le nom présente plusieurs variantes selon les sources consultées : Piegelet, Pichli, Bichli, Piechlerin, Pieclery, Buechlerin...

<sup>2</sup> AAEB, B 239 A/5-6. Jeanne Marie orthographe parfois son prénom en allemand : « *Johanna Maria* ».

<sup>3</sup> Jeanne Marie est la quatrième des cinq enfants du couple. Les informations d'ordre généalogique proviennent des testaments et inventaires après décès (des sources remarquables pour appréhender l'histoire de la vie quotidienne), ainsi que des relevés du Cercle généalogique de l'ancien Evêché de Bâle et des notes personnelles de M. Robert Girard, que nous remercions.

<sup>4</sup> AAEB, PP 64-2.2.22

<sup>5</sup> AAEB, B 254/2-1, 15 mars 1745.

<sup>6</sup> AAEB, Not. 1221, 18 nov. 1790.

Pierre Antoine vient donc d'une famille du cru et exerce des activités qui le rangent dans la catégorie des petits notables locaux, comme en témoigne l'inventaire de son patrimoine<sup>7</sup> (voir le tableau ci-dessous). En revanche, Jeanne Marie, au moment de son décès à l'âge de 75 ans, est juste journalière et n'a qu'« une vieille chaumière (...) ainsi que quelques mauvais meubles de ménage. »<sup>8</sup> Notons toutefois – et ce n'est pas banal chez une fille du commun au milieu du 18<sup>e</sup> siècle – qu'elle sait écrire, de façon certes maladroite, mais en français, alors qu'elle a grandi dans une famille qui parle allemand et dont le père est « illiteré »<sup>9</sup>.

### ***Un amour sans retour***

En dépit des efforts épistolaires touchants de Jeanne Marie, le notaire ne daigne pas lui répondre, lui qui déclare sa flamme, la même année, à Ursule Seurret de Châtillon, puis l'année suivante, à Agnès Seurret, du moulin de Courrendlin!<sup>10</sup> Finalement, après une première union en Alsace voisine, Jeanne Marie épousera Louis Berret, fils de Conrad, potier<sup>11</sup> à Cornol. La comparaison des biens de Pierre Antoine Girard avec ceux des parents de Louis Berret, selon des extraits de leurs inventaires après décès, montre une grande différence dans leur situation économique respective.

<b>Pierre Antoine Girard (1790)</b>	<b>Conrad et Marguerite Berret (1786)</b>
L'inventaire occupe 18 pages.	L'inventaire tient en 4 pages.
2 maisons, dont l'auberge du Bœuf	1 maison
7 chevaux, 10 bœufs, 2 vaches, 2 porcs, 7 brebis et moutons, 10 oies, 2 poules et 1 coq	2 chèvres
19 pièces de champs	2 pièces de champs
Armes : une épée et un sabre, 2 vieilles lames et 2 vieilles baïonnettes, 2 fusils de chasse, 3 vieux pistolets, 1 carabine, 1 petit pistolet de poche	Armes : -
Vin : 6 tinnes (300 litres)	Vin : -
Solde négatif entre dettes et créances : 2 200 £	Solde négatif entre dettes et créances : 575 £

<sup>7</sup> AAEB, OJ A, Inventaires après décès, Cornol (supplément), 27 oct. 1790.

<sup>8</sup> AAEB, AP 30/11-20, Cornol, état des décès, 31 janvier 1809. Nous n'avons pas trouvé son inventaire après décès dans les déclarations de succession et inventaires de l'arrondissement de Porrentruy (AP 18/1 à 13) ; c'est pourquoi le tableau ci-dessus prend en compte les biens de ses beaux-parents, de Cornol.

<sup>9</sup> AAEB, OJ A, Testaments, Alle, 13 nov. 1753 (complément du 6 oct. 1758).

<sup>10</sup> Lettres du 28 oct. 1753 et du 10 sept. 1754 (AAEB, Not. 65). Girard suit plus ou moins le même modèle pour ses lettres amoureuses, reprenant des paragraphes entier d'une missive à l'autre.

<sup>11</sup> Sur le statut de la profession, voir Ursule Babey, *Archéologie et histoire de la terre cuite en Ajoie, Jura, Suisse (1750-1900)*, Porrentruy, 2016, p. 45 : « Les potiers vivent chichement et dans l'ombre. »

En plus d'être notaire et aubergiste, Girard doit avoir un important train de paysan. L'estimation totale de son bétail est très élevée : 877 livres de Bâle, somme équivalant par exemple au salaire moyen d'un compagnon pendant 5 ans et demi. Il possède 3 « charriots » de labourage, d'une valeur de 100 livres. Ses réserves en nourriture (50 litres d'eau-de-vie, 15 baquets de choux salés...), en vaisselle et en mobilier (8 lits) sont à mettre en lien avec son activité de « cabaretier ». Il faut toutefois noter le volume des dettes de Girard, même s'il est couvert par la valeur de ses biens.



*Sceau plaqué de cire rouge sous papier qui cachète l'enveloppe contenant la déclaration d'amour de Jeanne Marie Biequelerinne, vers 1753. Le motif central (une main tenant un cœur) est entouré de la petite phrase « Je te le donne ». L'enveloppe est adressée à « Monsieur Peyre Entoine notaire et cabaretie à Cournos » (AAEB, Not. 65).*

*Petit billet (6 x 8 cm) représentant 2 cœurs qui surplombent chacun un autel. Il accompagne une autre lettre d'amour signée Johanna Maria Pücklerin et adressée à P. A. Girard, 1753 (AAEB, Not. 65). Texte :*

« Ach Thunner mit Schmerzen  
Zerschlag alle falsche Herten  
Triff zersten dass mein  
Wanss falsch soll sein »

*Traduction libre :*

« Oh tonnerre  
Brise avec douleur tous les cœurs faux  
Commence par le mien  
S'il devait être faux »

*Peut-être inspiré de l'inscription traditionnelle « Schlag Donner mit Schmerzen / In alle falschen Herzen / Die mit Untreu scherzen » (remerciements à Liliane Vindret, Stephan Hess, Jean-Claude Rebetz)*



### ***Des ennuis judiciaires***

En 1776, Jeanne Marie et son époux Louis auront maille à partir avec la justice. Caspard Joseph Einstein, demeurant à Oberdorf, juif converti à Bellelay depuis peu, s'est fait voler des habits et autres effets à Florimont. L'auteur du vol est Jean-Baptiste Simonin, d'Outremont, qui les a vendus à Jeanne Marie, accusée de recel. Dans leur supplique au prince, les époux Berret prétendent être « destitués de tous biens et chargés de famille »<sup>12</sup> (ils ont six enfants dont aucun n'est encore en état de gagner sa vie). Il est fort probable qu'une union avec le notaire-aubergiste Girard aurait comblé les attentes amoureuses de Jeanne Marie Biequelerinne, tout en lui procurant une situation matérielle plus aisée.

Damien Bregnard, archiviste

### **Fermeture de la salle de lecture : période de Noël**

La salle de lecture sera fermée du 24 décembre 2019 au 5 janvier 2020. Réouverture le lundi 6 janvier 2020.

Retrouvez nos précédentes lettres d'information sur notre site [Internet](#).

Archives de l'ancien Evêché de Bâle

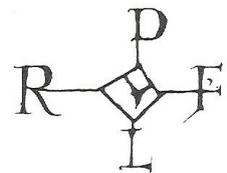
Annonciades 10

CH – 2900 Porrentruy 2

T +41 (0)32 466 32 43

[info.archives@aaeb.ch](mailto:info.archives@aaeb.ch)

[www.aaeb.ch](http://www.aaeb.ch)



<sup>12</sup> AAEB, PCrim SU 221 (le répertoire des Procédures criminelles de St-Ursanne est [en ligne](#)). Jeanne Marie sera condamnée à trois jours de prison, Louis à un jour, ainsi qu'à l'exclusion de la vie politique de la communauté.